



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*ERNST & YOUNG et Autres*

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris La Défense Cedex  
France  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

JCDecaux SA

**Rapport des commissaires aux comptes sur  
l'autorisation d'attribution d'options de souscription  
ou d'achat d'actions**

Assemblée générale mixte du 16 mai 2019 - résolution n° 25

JCDecaux SA

17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine

*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*ERNST & YOUNG et Autres*

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris La Défense Cedex  
France  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

## **JCDecaux SA**

Siège social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine  
Capital social : € 3 244 275,27

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée générale mixte du 16 mai 2019 - résolution n° 25

A l'assemblée générale de la société JCDecaux SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice :

- des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société JCDecaux SA et, le cas échéant, des sociétés ou groupement d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
- des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce,

opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total des options ainsi consenties ne pourra donner droit à un nombre total d'actions représentant plus de 4% du capital social existant au jour de la présente Assemblée. Le nombre total des options pouvant être octroyées aux dirigeants mandataires de la société ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 0,04% du capital au sein de cette enveloppe. Le montant de l'augmentation de capital s'imputera sur le plafond global de 2,3 millions d'euros prévu à la 18<sup>ème</sup> résolution de la présente Assemblée générale mixte.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 26 mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Directoire et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et règlementaires.

**JCDecaux SA**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de  
souscription ou d'achat d'actions*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Les commissaires aux comptes,

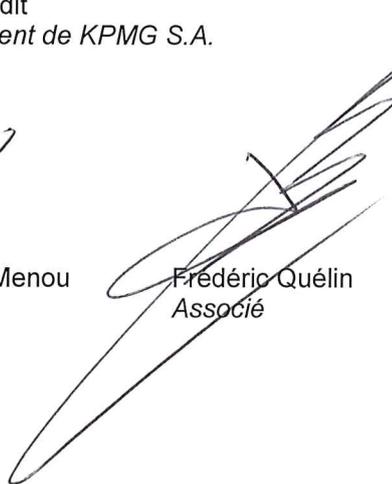
Paris La Défense, le 3 avril 2019

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

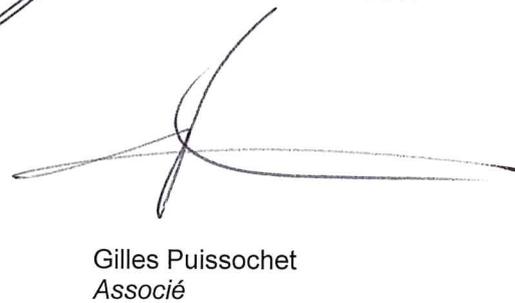
ERNST& YOUNG et Autres



Grégoire Menou  
Associé



Frédéric Quélin  
Associé



Gilles Puissochet  
Associé